



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en session publique en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : 2 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 12

Étaient Présents : Messieurs Jean-Michel ALBERTOSI, Guy ATSE, Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Était Absent excusé : Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Didier DAINE)

Secrétaire de séance : Madame Frédérique STEAD

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 2 DECEMBRE 2021

ETUDES SURVEILLEES

Monsieur Philippe MICHEL, Maire adjoint aux affaires scolaires, informe le Conseil Municipal de la modification des horaires de l'étude surveillée afin d'optimiser l'organisation.

L'étude fonctionnera de 16 h 30 à 17 h 45.

Les inscriptions se feront sur le portail famille mis en place pour la rentrée scolaire.

Pour rappel, les règles et les tarifs de fonctionnement pour l'étude surveillée votés en délibération du 2 décembre 2021 ne changent pas.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE ces nouveaux horaires à compter du 1er septembre 2022.

Secrétaire de séance
Frédérique STEAD

Pour extrait conforme
Le Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN-SAVILL

